

# UNIVERSITÉ DE DROIT SOCIAL

RÉSIDENCE HOTELIÈRE DOLCE PAESE À ALGAJOLA

DU LUNDI 25 AU  
VENDREDI 29 AOÛT 2025



20 heures de formation validées

Avocats abonnés : 20h déduites  
Avocats non abonnés : 920 €

2 choix :

- Abonnement formation continue
- Possibilité de prise en charge individuelle FIF/PL

## PROGRAMME DE FORMATION

### Lundi 25 août

- Pour 12h30 - **Arrivée pour le déjeuner au Dolce Paese Residences \*\*\*\*\***  
Vigna al Porto, 20220 Algajola
- 14h à 18h - **Actualités jurisprudentielles**  
**Paul-Henri ANTONMATTEI**, Professeur en droit privé à l'Université de Montpellier, Doyen honoraire  
**Yves STRUILLOU**, Conseiller d'État

### Mardi 26 août

- 9h à 13h - **Discrimination / Libertés publiques en 2024 / Droit probatoire et sanctions spécifiques**  
**Jean-Emmanuel RAY**, Professeur de droit du travail à l'Université Paris I Sorbonne, Sciences Po Paris et Mines Paris Tech  
**Yves STRUILLOU**, Conseiller d'État

### Mercredi 27 août

- 9h à 13h - **Durée du travail et congé**  
**Michel MORAND**, Avocat au barreau de Clermont-Ferrand, Spécialiste en droit du travail  
**Jean-Louis BORIE**, Avocat au barreau de Clermont-Ferrand, Ancien bâtonnier, Spécialiste en droit du travail

### Jeudi 28 août

- 9h à 11h - **Inaptitude du salarié**  
**Paul-Henri ANTONMATTEI**, Professeur en droit privé à l'Université de Montpellier, Doyen honoraire
- 11h à 13h - **Action judiciaire des syndicats et actualités jurisprudentielles**  
**Jean-Louis BORIE**, Avocat au barreau de Clermont-Ferrand, Ancien bâtonnier, Spécialiste en droit du travail

### Vendredi 29 août

- 9h à 11h - **La santé au travail sous l'angle : Obligation de sécurité, harcèlement moral, VSST, handicap**
- 11h à 13h - **TJ pôle social sous l'angle : AT/MP, tarification, faute inexcusable de l'employeur**  
**Sophie SELUSI**, Maître de conférences à l'Université de Montpellier, École de droit social de Montpellier
- Après 13h - **Départ du Dolce Paese**

## CONDITIONS TARIFAIRES – HÉBERGEMENT

Arrivée le lundi 25 août 2025 avant 12h30

### Choix 1 : Pension complète

- 4 nuits : 25, 26, 27, 28 août
- 4 petits-déjeuners : 26, 27, 28, 29 août
- 4 déjeuners (eau, vin, café) : 25, 26, 27, 28 août
- 4 dîners (eau, vin, café) dont 1 soirée rooftop et chants corses : 25, 26, 27, 28 août
- 5 pauses (boissons chaudes et froides) : 25, 26, 27, 28, 29 août
- 5 jours de location de salle : 25, 26, 27, 28, 29 août

### Frais d'hébergement

Chambre Single (pension complète) .....	1450 €
Chambre Double (pension complète) .....	2700 €
(deux participants - 1350 € x 2)	
Chambre Double (pension complète) .....	2600 €
(un participant + un accompagnant - 1350 € + 1250 €)	

**Choix 2 : Participation obligatoire** ..... 550 €

### Sans hébergement

- 5 pauses (boissons chaudes et froides) : 25, 26, 27, 28, 29 août
- 5 jours de location de salle : 25, 26, 27, 28, 29 août

Départ le vendredi 29 août à partir de 13h après la formation

## CONDITIONS TARIFAIRES – FORMATION

20 heures de formation validées

Avocats abonnés : 20h déduites

Avocats non abonnés : 920 €

2 choix :

- Abonnement formation continue
- Possibilité de prise en charge individuelle FIF/PL

## NOS INTERVENANTS

**Paul-Henri ANTONMATTEI** est Professeur à l'université de Montpellier et doyen honoraire de la faculté de droit et de sciences politiques de 2004 à 2009, il a notamment présidé la Conférence des Doyens (Droit-Science Politique) de juin 2008 à juin 2014 et dirige l'École de droit social de Montpellier.

Auteur de nombreux articles et ouvrages, il est également directeur scientifique du Lamy Négociation collective et membre du conseil scientifique de la Revue droit social.



**Jean-Louis BORIE** est avocat au barreau de de Riom puis de Clermont-Ferrand depuis 1977. Il est spécialiste en droit du travail et en droit des étrangers et de la nationalité. Il a été bâtonnier de l'ordre clermontois en 1999 et 2000.

Il a également été vice-président de la Conférence des bâtonniers de 2001 à 2007 et président du Syndicat des Avocats de France (SAF) en 2009 et 2010. En 2023, il succède à Olivier GOUJON à la présidence de l'École des Avocats Centre Sud.



**Michel MORAND** est avocat au barreau de Clermont-Ferrand depuis 1992. Il est spécialiste en droit du travail et en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale.

Il est ancien professeur associé à l'université d'Auvergne où il a créé le Master droit social et dirigé l'IEJ de 2005 à 2015.



## NOS INTERVENANTS

**Jean-Emmanuel RAY** est professeur agrégé de droit privé à l'Ecole de droit de Paris I – Sorbonne.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, il poursuit à Paris II puis Paris I des études de droit privé. Il est Docteur en droit.

Il enseigne également à Sciences Po Paris et à Mines ParisTech.



**Sophie SELUSI** est Maître de conférences à l'université de Montpellier.

Elle est responsable du DU Droit et pratique de la protection sociale.



**Yves STRUILLOU** est conseiller d'Etat. Ancien inspecteur du travail de 1984 à 1992, il est ensuite rapporteur du contentieux au Conseil d'État, et jusqu'en mars 2014, conseiller en service extraordinaire à la chambre sociale de la Cour de cassation.

Il est ensuite directeur général du Travail jusqu'en 2020. Yves STRUILLOU est l'auteur de nombreux ouvrages en droit du travail.



